



Le 4 novembre 2010

L'Association Nationale des Sages-Femmes Libérales déplore que la population bénéficiant de l'Aide Médicale Etat doive désormais, avant tout accès aux soins, verser un droit d'entrée s'élevant à 30 euros.

Nous savons, pour les côtoyer quotidiennement, que la plupart des familles qui bénéficient de l'AME ne pourront payer cette somme. Nous sommes tout particulièrement préoccupées par la santé des nouveaux-nés dont les pathologies nécessitent, quand elles se déclarent, des soins rapides.

Cette mesure, dictée par des préoccupations budgétaires, sera en réalité source de dépenses supplémentaires. En effet, le soin en service d'urgence à un coût très supérieur à celui d'une consultation de routine. Cela est particulièrement vrai pendant la grossesse où le suivi régulier permet de prévenir nombre de complications.

Nous craignons que ces 30 euros ne soient au final le prix d'une vie.

Nous espérons que cette mesure, votée mardi par l'Assemblée Nationale dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2011 ne sera pas définitivement adoptée.

Chantal Birman, Laurence Platel, pour le CA de l'ANSFL